

## ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

- ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

- ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS HAUTES ALPES

04 50 51 97 47

LdLlegales05@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.78 € HT/mm colonne par 2020.

## AVIS

## Enquêtes publiques



## COMMUNE DE JAUSIERS

**Avis au public**  
Département des Alpes de Haute-Provence  
**Enquête publique**  
sur la **Modification n°2 du PLU**  
**Evolution du zonage et du règlement pour**  
**l'extension de la Maison de Pays**

Par arrêté municipal n°AM2023/07 du 07/03/2023,  
Le Maire de Jausiers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme.  
M. Philippe MARIE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Mme la présidente du Tribunal Administratif de Marseille par décision du 28/02/2023.  
**L'enquête se déroulera à la mairie du Mardi 11 Avril au Vendredi 12 Mai 2023 inclus aux jours et heures habituels**  
d'ouverture de la mairie (du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30) pour une durée de 32 jours. Le dossier est consultable en mairie sur poste informatique et au format papier et sur le site Internet (<https://www.ville-jausiers.fr/>).  
**Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :**  
- **Mardi 11 Avril 2023 de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 (Ouverture de l'enquête)**  
- **Mercredi 19 Avril 2023 de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30**  
- **Mercredi 3 Mai 2023 de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30**  
- **Vendredi 12 Mai 2023 de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 (Clôture de l'enquête)**  
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à Mairie de Jausiers A l'attention de M. le Commissaire enquêteur - Enquête publique M2 PLU - Square Séola Arnaud - 14 av. des Mexicains - 04850 JAUSIERS ou par mail : [enquete-publique@jausiers.fr](mailto:enquete-publique@jausiers.fr). Ces observations et propositions seront tenues dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site Internet pendant toute la durée de l'enquête.  
La personne responsable du projet de Modification du PLU est M. Jacques FORTOUL, Maire. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie. Des informations pourront être demandées auprès du secrétariat de mairie.  
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, pendant une durée d'un an.  
A l'issue de l'enquête, l'autorité compétente pour prendre les décisions d'approbation est le Conseil Municipal.  
Toute personne pourra obtenir le dossier de l'enquête publique auprès de la mairie à sa demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.  
**Le Maire, Jacques FORTOUL**

347205400



## COMMUNE DES ORRES

**Avis d'enquête publique**  
Modification de Droit Commun n°1  
du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

**ARTICLE 1 :**  
Par arrêté en date du 17/03/2023, le Maire de la Commune des Orres a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des Orres.  
Le projet de modification de droit commun n°1 mis à l'enquête publique vise à :  
- Permettre la création d'une Zone d'Urbanisation Future de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (ZUFTECAL), dédiée principalement à l'accueil d'hébergements touristiques sous forme de cabanes sur pilotis, dit projet « Mélézia » ;  
- Permettre en cas de voies sans issues, ou réservées aux riverains de déroger à l'obligation de réaliser les zones de manœuvre hors des voies publiques ;  
- Ajouter une règle de stationnement adaptée aux résidences de tourisme dans les zones U ;  
- Reclassez la zone Nse au Sud de Bois Méan, en zone Ns ;  
- Préciser dans les zones UA, UB et UE que les constructions

devront présenter un aspect compatible avec le caractère ou l'intérêt des lieux avoisinants, du site et des paysages ;  
- Supprimer les références à la brochure «construire en Embrunais» dans l'ensemble du règlement écrit ;  
- Supprimer les références à la RT2012 et remplacer par «réglementation thermique en vigueur» dans l'ensemble du règlement écrit ;  
- Intégrer un lexique dans les dispositions générales applicables à l'ensemble des zones ;  
- Ajuster les règles relatives aux accès dans les zones U et AU ;  
- Corriger les fautes d'orthographe, coquilles et autres erreurs matérielles dans le règlement écrit.  
Enfin des erreurs matérielles ou les besoins de mises à jour des annexes du PLU et/ou des mentions du Code de l'Urbanisme, qui pourront apparaître au cours du travail, pourront être corrigées.  
**ARTICLE 2 :**  
Au terme de l'enquête et des conclusions émises par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune des Orres ; éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.  
Le plan local d'urbanisme sera ensuite transmis à l'autorité compétente de l'Etat.

**ARTICLE 3 :**  
Monsieur PASQUALI André a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Marseille par décision n°E23000007/05 du 28/02/2023.

**ARTICLE 4 :**  
Il sera procédé, du **mardi 11 avril 2023 à 9h00, au vendredi 12 mai 2023 à 17h00 à une enquête publique** portant sur la modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme des Orres pour une durée de 32 jours, sous la responsabilité du Maire, à qui toutes les informations sur le dossier pourront être demandées.

**ARTICLE 5 :**  
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique :

Pour la version papier :  
o En Mairie, sise au Chef-Lieu, 05200 Les Orres, aux jours et heures d'ouverture habituels (sauf jours fériés et jours de fermetures exceptionnelles), soit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, au service urbanisme.  
Pour la version numérique :  
o Sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.mairie-lesorres.fr/>  
o Sur un poste informatique mis à disposition du public gratuitement, en Mairie sise au Chef-Lieu, 05200 Les Orres, aux mêmes jours et horaires que ceux décrits ci-dessus pour la consultation du dossier en version papier.

**ARTICLE 6 :**  
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contrepropositions du mardi 11 avril 2023 au vendredi 12 mai 2023 inclus aux horaires précisés à l'article 5 ci-dessus :

- Sur le registre d'enquête publique, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à disposition du public en Mairie, sise au Chef-Lieu, 05200 Les Orres, aux mêmes jours et horaires que pour la version papier du dossier et le poste informatique (voir article 5).  
- En les envoyant par courrier électronique à l'adresse sécurisée suivante : [contact@mairie-lesorres.fr](mailto:contact@mairie-lesorres.fr), où elles seront annexées au registre d'enquête publique ;  
- En les adressant par voie postale au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie des Orres à l'adresse suivante : Monsieur PASQUALI André, commissaire enquêteur - Mairie des Orres, Chef-Lieu 05200, Les Orres Elles seront également annexées au registre d'enquête.

**ARTICLE 7 :**  
**Monsieur PASQUALI André, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en Mairie, sise au Chef-Lieu, 05200 Les Orres, pour recevoir les observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :**  
- **Mardi 11 avril 2023 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)**  
- **Mardi 19 avril 2023 de 16h00 à 19h00 ;**  
- **Mardi 2 mai 2023 de 11h00 à 14h00 ;**  
- **Vendredi 12 mai 2023 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).**

**ARTICLE 8 :**  
Le projet de PLU n'est pas soumis à évaluation environnementale, l'avis rendu par l'Autorité Environnementale est joint au dossier d'enquête publique.

**ARTICLE 9 :**  
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie des Orres, et seront publiés sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

**ARTICLE 10 :**  
Cet avis d'enquête sera affiché 15 jours au moins avant l'ouverture et durant toute la durée de l'enquête pour être lisible des voies publiques, en mairie des Orres sise au Chef-Lieu, 05200 Les Orres, et aux lieux d'affichage habituels sur le territoire communal.  
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Pierre VOLLAIRE, Maire de la Commune des Orres.

349047700

## Installations classées



## COMMUNE DE MONTMAUR

**Avis de consultation du public**  
**Installation Classée pour la Protection de**  
**l'Environnement - Unité de collage de bois**

En application de l'arrêté préfectoral n° 2023-DPP-CDD-26 du 17 mars 2023, une consultation du public sur le dossier de demande d'enregistrement présenté par la SAS Alpes Bois Collage, pour son projet de création d'une unité de collage de bois, située sur la commune de MONTMAUR, est organisée du 7 avril 2023 au 9 mai 2023 inclus.  
Cette installation relève du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2410 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.  
Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de MONTMAUR et sur le site internet de la Préfecture des Hautes-Alpes (rubrique Politiques publiques --> Environnement, risques naturels et technologiques --> Participation du public - consultation du public).  
Il pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de MONTMAUR, aux jours et heures d'ouverture au public, soit les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00.  
Les observations du public pourront également être adressées, avant la fin du délai de consultation du public, soit par courrier à : Préfecture des Hautes-Alpes - Cellule du développement durable - 05011 GAP cedex, soit par courriel à l'adresse suivante : [pref-alpes-bois-collage@hauts-alpes.gouv.fr](mailto:pref-alpes-bois-collage@hauts-alpes.gouv.fr)  
Le préfet des Hautes-Alpes est l'autorité compétente pour prendre la décision, à l'issue de la procédure.  
L'installation pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, prescriptions particulières ou d'un arrêté préfectoral de refus.

**Pour le préfet et par délégation,**  
**Le secrétaire général, Cédric VERLINE**

348763800

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

## Procédures formalisées



## VILLE D'EMBRUN

**Avis d'appel public à la concurrence**

Mme Chantal EYMEQUD - Maire  
Place Barthélemy - 05200 Embrun - Tél : 04 92 44 66 00  
Fax : 04 92 44 66 29 - mail : [marche.st@ville-embrun.fr](mailto:marche.st@ville-embrun.fr)  
web : <http://www.marches-publics.info>  
SIRET 21050046800017  
Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale  
**Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Services généraux des administrations publiques ;  
L'avis implique un marché public  
**Objet :** Création d'un pôle culturel dans l'ancien palais de l'archevêché  
**Référence acheteur :** 2023-01  
**Type de marché :** Travaux  
**Procédure :** Procédure ouverte  
**Code NUTS :** FRL02  
**Lieu principal d'exécution :** ANCIEN PALAIS DE L'ARCHEVECHE Rue de l'Archevêché - 05200 EMBRUN cedex  
**Description :** Le projet consiste en la création d'un pôle culturel dans l'ancien palais de l'Archevêché de la Ville d'Embrun. Le bâtiment existant se situe au cœur du centre historique, en vis-à-vis direct de la Cathédrale et proche de la maison des Chanonges, il est inscrit au titre des Monuments Historiques.  
**Classification CPV :**  
**Principale :** 45210000 - Travaux de construction de bâtiments  
**La procédure d'achat du présent avis est ouverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI**  
**Forme du marché :** Division en lots : oui  
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.  
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 11  
**Durée du marché :** 23 mois.  
**Acceptation des variantes :** Non  
**Options :** Oui  
Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au

titulaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

Reconductions : Non  
**Lot n° 2a** - SCULPTURE - CPV 92312230  
Dépose et étalement des bales germinées Travaux de restauration Nettoyage par micro-abrasion  
**Lot n° 2b** - DECORS PEINTS - CPV 45212350  
Travaux de protection et de restauration  
**Lot n° 3** - CHARPENTE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE - CPV 45261000  
Diagnostic parasitaire Contrôle, traitement, réparation des bois existants Charpente Couverture et zinguerie  
**Lot n° 4** - MENUISERIES EXTERIEURES - CPV 45421000  
**Lot n° 5** - PLOMBERIE SANITAIRE - CVC - CPV 45330000  
Chauffage Ventilation Plomberie  
**Lot n° 6** - ELECTRICITE COURANTS FORTS/FAIBLES - SSI - GTB - CPV 45311000  
**Lot n° 7** - APPAREILS ELEVATEURS - CPV 45313100  
**Lot n° 9** - CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS - CPV 45320000  
**Lot n° 11** - REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE - CPV 45430000  
Béton quartz Carrelage Moquette Chape  
**Lot n° 12** - PEINTURES - REVETEMENTS MURAUX - CPV 44111400  
**Lot n° 13** - VRD - AMENAGEMENT EXT - CPV 45112710  
Structure de sol et revêtement de VRT Plantation Mobiliers  
**Conditions relatives au contrat**  
Conditions particulières d'exécution : NON  
**Conditions de participation**  
**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**  
Liste et description succincte des conditions :  
- Lettre de candidature dûment remplie (sur le modèle figurant dans le formulaire DC 1) et comprenant la déclaration sur l'honneur (relative aux interdictions de soumissionner) conforme à l'article R.2143-3 du Code de la commande publique  
**Capacité économique et financière :**  
**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**  
- Inscription sur un registre professionnel pertinent (fournir un récépissé de déclaration d'activité)  
- Inscription sur un registre du commerce (fournir un récépissé de déclaration d'activité)  
- Chiffre d'affaires annuel général sur les 3 derniers exercices  
- Chiffre d'affaires annuel dans le domaine d'activité sur les 3 derniers exercices  
- Création de l'opérateur économique  
- Assurance contre les risques professionnels  
- Chiffre d'affaires annuel minimal (chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine d'activité minimal hors TVA sur les trois derniers exercices) : voir RC

**Référence professionnelle et capacité technique :**  
**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**  
- Description des principaux travaux exécutés antérieurement sur les 3 derniers exercices  
- Indiquer s'il sera fait appel à des techniciens ou des organismes techniques responsables du contrôle de qualité  
- Description des équipements techniques et des mesures employées pour assurer la qualité  
- Titres d'études et professionnels  
- Description des mesures de gestion environnementale qui seront mises en oeuvre lors de l'exécution du marché  
- Effectifs moyens annuels sur les 3 derniers exercices  
- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique qui seront utilisés pour l'exécution du marché  
Pour les lots 2a et 2b :  
- Références (du mandataire ou sous-traitants identifiés) sur des Monuments Historiques. Références du conservateur-restaureur qui sera désigné par l'entreprise sur des bâtiments équivalents Monuments Historiques.  
L'entreprise devra disposer obligatoirement au sein de son équipe (chef de chantier) d'une personne qualifiée restaurateur diplômée du MST ou de l'INP/IFROA ou équivalent épéen. Cette condition sera exigée en permanence tant au stade de l'appel d'offre (consultation) que pendant la phase de chantier. Des CV seront exigés et ce pour toute la durée du chantier.  
3 références précifiant :  
- Le type d'opération (programme, neuf, reconstruction...)  
- Le stade de l'opération (en chantier ou réalisé - indiquer les dates),  
- La surface de plancher et la surface utile traitées,  
- La durée globale des travaux,  
- Le coût global des travaux TCE  
- Le montant des travaux traités par le candidat (avec ses cotraitants ou sous-traitants)  
- Les corps d'état réalisés par le candidat avec ses cotraitants et/ou sous-traitants - détailler  
- Le niveau technique du candidat sur ce chantier (technicité, techniques particulières, ouvrages particuliers., niveau de qualifications mises en oeuvre)  
- Le niveau méthodologique du candidat sur ce chantier en études et production (organisation, méthodes, coordination, synthèse, utilisation du BIM...)  
- Le nom du maître d'oeuvre  
- Le nom du maître d'ouvrage et de son éventuel mandataire

Les références présentées doivent être de moins de 10 ans, en chantier ou livrées. Elles porteront sur des opérations de construction ou de reconstruction-extension d'établissements recevant du public ou, le cas échéant, sur les bâtiments de complexité équivalente.  
Marché réservé : NON  
**Critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.  
**Remise des offres :** 14/04/23 à 12h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres :** 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités d'ouverture des offres :  
Date : le 14/04/23 à 14h00  
Lieu : MAIRIE EMBRUN  
**Renseignements complémentaires :** Il s'agit d'un marché périodique : NON  
**Instance chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE, 22-24 rue Breteuil, 13006 Marseille, Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87, mail : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)  
**Envoi à la publication le :** 16/03/23  
**Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP :** 16/03/23  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.marches-publics.info>

348820100



## marchés publics

## Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence  
des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com



>> CONTACT : Novia TRUCHOT

06 07 01 96 35

novia.truchot@ledauphiné.com

## VIES DES SOCIÉTÉS

## Transferts de siège social

**SCI LE NOYER DE DUDULE**  
**Au capital social de 500 €**  
**Siège social : 2740 route de l'aérodrome**  
**05130 Tallard**  
**RCS de Gap 894 520 527**

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18/02/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 19/02/2023 et de modifier l'article 4 des statuts comme suite :

**Ancienne mention :** 2740 route de l'aérodrome 05130 Tallard  
**Nouvelle mention :** 1481 route de Grenoble 05500 Le Noyer  
La modification sera portée au RCS de Gap.

348865700